

propos de l'équipée nocturne de l'Opéra, — et surtout il faudrait rendre l'art du lecteur, acteur presque des faits qu'il nous conte. M. le D<sup>r</sup> CLAINQUART nous a véritablement charmés et nous attendons avec impatience la fin de son intéressante communication.

M. le baron de BONNAULT veut bien nous donner ensuite un aperçu de ce que contiennent les *Papiers de M. du Lac*, offerts à la Société par son fils, M. René DU LAC, à qui des remerciements sont adressés pour son généreux don. Les sept liasses qui vont enrichir nos archives comportent des documents relatifs, en majorité, à l'arrondissement de Senlis. Ces actes notariés ou royaux, ces procès renferment des renseignements précieux pour la topographie, les noms de personnes, qu'on trouve dans les baux, par exemple : Les familles Charmolue, Faivre, Loisel, Savreux, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (1508-1640), apparaissent ainsi à diverses reprises à Thourotte; à Vitry-sur-Seine, c'est Poulletier qui figure dans les actes; à l'Hôtel du Mess de Compiègne nous voyons Marie Charpentier puis Cotentin; pour la Chapelle-en-Serval et Orry-la-Ville, un terrier copié en 1729 sur l'original de 1673 donne la liste des censiers qui appartiennent à toutes les classes sociales. Mais la pièce la plus curieuse est un immense parchemin de près de deux mètres de longueur, fort intéressant pour l'arrondissement de Senlis; il expose les différentes phases d'un procès qui, commencé le 6 juin 1446, ne se termine qu'en décembre 1531 et a pour objet le manoir délabré dit Le Donjon, à La Chapelle-en-Serval; propriété de l'Hôtel-Dieu de Senlis il fut cédé moyennant un surcens perpétuel de 64 sols parisis, que les héritiers des acquéreurs virent, au bout d'un siècle, fixer par autorité de justice à 40 livres par an.

---